

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne.



PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Hebdomadaire.

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 27 OCTOBRE 1906

80ème Année

L'Emeute de l'Hippodrome de Longchamp.

Le "Matin" fait le récit suivant de l'émeute qui s'est produite sur l'hippodrome de Longchamp, le grand champ de course situé près de Paris, le 14 octobre dernier.

L'hippodrome de Longchamp a été le théâtre d'une émeute inouïable et sans précédent. Ce fut plus qu'une émeute et presque une insurrection. On pétarda et on brûla comme en un jour de révolution; les révolutionnaires seuls n'étaient pas là; le public, messieurs du pesage, bourgeois du pavillon, commis de la pelouse, les révolutionnaires étaient les dirigeants de la Société d'Encouragement, en majeure partie responsables de l'effroyable bagarre. Car ce sont eux qui n'ont point su prévoir.

Plusieurs reprises déjà, et récemment encore, à Longchamp même, des manifestations bruyantes s'étaient produites. Le public avait protesté violemment contre des événements qui, à son sens, lésaient ses intérêts. Et, plus souvent, un départ mal donné et qui annihilait la chance d'un ou de plusieurs concurrents, mais les agents de police et les soldats de service sur le champ de courses avaient toujours suffi à rétablir l'ordre un moment compromis et à l'attrait les épreuves suivantes avait rapidement fait oublier leurs griefs aux mécontents.

Hier, l'orage s'est déchaîné avec une telle violence, et si rapidement, qu'il n'a pu être canonné; le service d'ordre était d'ailleurs moins fourni que de coutume, les effectifs des hommes disponibles dans les régiments étant actuellement très réduits, et bientôt la manifestation qui, au début, n'était pas plus violente que les autres, bien qu'elle fût plus étendue, fondue à partir des proportions d'une véritable émeute, et nous mène à un triste, si bien que la réunion a dû être interrompue, pendant que certains spectateurs de la pelouse se précipitaient dans les installations du pari mutuel, qui s'élevaient par incendie.

Maïs relations la succession des faits et l'incident qui a causé l'expectation du public.

Les concurrents de la troisième course, le handicap libre, épreuve de 12,000 francs, qui devait se disputer sur 3,500 mètres, s'étaient rangés sous les ordres du starter derrière les rubans de la starting gate, au poteau où se donne le départ pour le Grand Prix de Paris, immédiatement sous les yeux des spectateurs.

Le starter qui avait pour mission de donner le signal dans cette course n'était pas le starter en pied de la Société d'Encouragement, M. Figsés, mais le beau frère de ce dernier, M. Bishop, candidat à la succession de son parent et qui s'exerce ainsi parfois au maniement de la machine.

M. Figsés à qui l'on reproche souvent d'être Anglais et d'affecter un flegme plus britannique que vis-à-vis du public qui le conspu, pas bien méchamment, d'ailleurs, quand les départs sont défectueux. M. Figsés a au moins pour lui de longs écus de service datant d'une époque où un starter anglais paraissait indispensable; il a aussi à son actif quelques départs tout à fait irréprochables et que les spectateurs ordinaires des courses ne se sont pas fait faute d'applaudir souvent. Les exercices publics de M. Bishop ont été, par contre, fréquemment malheureux; il est à craindre pour lui que celui d'hier ne l'oblige à embrasser une carrière autre que celle qu'il désirait lui réserver son beau-frère.

Les chevaux étaient donc rangés et fort bien rangés, ma foi! sous les ordres de M. Bishop, mais tout près des rubans de la starting gate, qui est une fort mauvaise façon de l'utiliser, encore qu'irréprochable, tout prêt et si près même qu'au moment où la machine vient fonctionner de par la volonté du starter, les chevaux se précipitent dans les rubans qu'ils arrachent et qui enlevaient également la tope d'un jockey, celui-ci n'étant pas assez prompt à le saisir et à le faire éviter.

Le départ, immédiatement, se mettait dans le peloton. Certains jockeys, voyant les rubans flottant

au vent, croyaient à un faux départ et criaient de suite leurs chevaux. Les autres continuaient jusqu'à hauteur de l'aide placé à cent mètres environ du poteau et qui, sur l'indication du starter, doit lever un drapeau rouge; le signal n'est pas valable; le starter — c'est-à-dire pour le cas où jamais — ne donne pas cette indication ou ne la donne que trop tard, si bien que six jockeys, sur dix continuent à courir régulièrement la course. Plus tard, M. Stern, cavalier de Storm et P. de Saint-Léger, montent pour leur part, et rentrent directement au pesage; deux autres, J. Reiff et Cormack, qui montaient Koziek et Saint-Léger, se précipitent à l'arrière à partir, mais ils avaient, des lors, perdu tout terrain qu'ils étaient allouement hors d'affaire.

Le public se mettait aussitôt à siffler et à invectiver le starter qui traversait la piste pour rentrer au pesage sous la protection des agents.

Le coupé, toutefois, se terminait et le poulain de M. Champion, Monsieur Périchon, dont le cavalier avait le premier pris la décision de considérer le départ comme bon et de filer de l'avant, atteignait premier la tribune du juge, devant M. Mademoiselle Marguerite et Behsids.

Le starter, dit le règlement, est seul juge de la validité du départ. Il est à supposer que les commissaires de la Société d'Encouragement ont, en l'occasion, interrogé M. Bishop et que l'opérateur a été informé de leur réponse; il n'avait rien à répondre au signal qu'il avait donné. Le départ, la course eût été certainement annulée, et, d'ailleurs, puisque M. Bishop avait quitté son poste sur la piste, c'est qu'il considérait le signal comme bon — bon est une façon de parler, bien entendu, en pareille circonstance. Mais un starter ayant évidemment manqué de sang-froid, qualité essentielle pour un starter, et n'ayant pas annulé un signal qu'il pouvait et devait annuler pour sauvegarder tous les intérêts en jeu, était pour ainsi dire forcé, pour rester dans son rôle, de soutenir mordicus qu'il avait bien donné le départ. Il appartenait sans doute à ses commissaires de prendre l'initiative d'interpréter le règlement d'une façon qui pût donner satisfaction au public.

Fâcheuse question de gros sous qui revient éternellement, qui ennuie et désole le clan des vieux sportsmen perdu maintenant au milieu des sportsmen très mutuellistes que sont actuellement la plupart des spectateurs ordinaires des champs de courses; question de gros sous avec laquelle il faut se réconcilier, malgré tout, à compter d'aujourd'hui. Elle est devenue, en effet, une question vitale pour l'avenir des courses.

Confiance dans la verve du public des hippodromes, confiants aussi, sans doute, dans les forces policières qui avaient toujours réussi à "apaiser" le public; le prince d'Arenberg, président de la Société d'Encouragement, et les commissaires, MM. le marquis de Ganay, P. de Pourtales, Jean Prat, sont restés à cheval sur le règlement et n'ont rien voulu entendre.

Le "rouge" a été mis et le rapport des chevaux arrivés premier, second et troisième dans le handicap libre ont été affichés.

Les sportsmen du pesage avaient commencé à protester vivement et à réclamer le remboursement des mises et l'annulation de la course.

Tout se serait sans doute terminé après quelques instants de tapage et au moment où auraient commencé les opérations pour la course suivante — on est, au pesage, assez philosophe — si la pelouse et le pavillon ne s'en étaient mêlés.

tait le tour du pavillon; les grilles qui séparent cette enceinte de celle du pesage étaient arrachées et, bientôt, la police et les hommes de troupe, impuissants à réprimer l'émeute grandissante, prévirent presque le parti de laisser faire.

Devant la grille de l'enceinte des balances où se pressaient les envahisseurs, mais qu'ils respectaient pourtant, des horions étaient échangés, pendant qu'augmentaient les cris et que les protestataires scandaient leurs réclamations: Remboursement. Démission. Démission de qui? Ils ne précisaient pas; du starter, sans doute.

Arrivait l'heure de la quatrième course, le prix Gladiateur, dont les partants avaient été affichés, mais il était impossible de songer à faire courir devant le public exaspéré et sur la piste, qui était maintenant couverte de chaises et de débris de toutes sortes.

Les commissaires faisaient afficher alors l'avis que les mises sur les chevaux du Gladiateur seraient remboursées; des pariéters avaient, en effet, déjà oublié l'incident et pensaient que d'autres seraient comme eux, suppose que la séance a dû continuer.

Elle continua, en effet, mais tout autrement.

L'émeute.

Soudain, de la pelouse, monte une énorme clameur. D'une des baraques du pari mutuel, érigée à proximité du poteau d'arrivée, une flamme vient de jaillir. Profitant de la cohue, quelques pariéters ont amassé autour du fragile édifice des journaux et des chaises et y ont mis le feu.

— Brûlez tout! brûlez tout! crie-t-on de toutes parts. La foule (et quelle foule! trente mille personnes qui, depuis plus d'une demi-heure, s'énervent et s'agitent, réclament en vain le remboursement de leurs mises et de leurs entrées), la foule se précipite vers les autres baraques, qui sont renversées en un clin d'œil.

Affolés, ramassant à la hâte les sommes dont ils sont dépositaires, les caissiers s'enfuient et réussissent, tant la cohue est dense, à échapper à ceux qui tentent de les poursuivre.

— Brûlez tout! brûlez tout! ré- pète la foule. Mais, soudain, des bravos éclatent. Une centaine de personnes ont envahi le café-restaurant érigé au centre de la pelouse, et voici qu'ils en ressortent avec des litres d'alcool. D'autres, qui ont réussi à franchir les barrières, du côté de l'entrée du passage, rapportent de la station d'automobiles de nombreux bidons d'essence.

Alors, comme une trainée de poudre, l'incendie se propage. Au fur et à mesure que les baraques du pari mutuel s'écroulent sous les poussées de la foule, on projette sur leurs ruines l'alcool et l'essence.

La pelouse n'est plus bientôt qu'un vaste brasier crépitant. C'est en vain que la petite brigade d'agents de service s'efforce de refouler les incendiaires. Ce sont eux qui sont repoussés. Et l'incendie poursuit son œuvre, tandis que de terribles clameurs continuent à monter de toutes parts, des tribunes comme de la pelouse.

— Voleurs! voleurs! A bas les voleurs! Chacun maintenant veut apporter sa part à la destruction. Les poteaux sont arrachés et jetés au milieu des flammes. Des femmes elles-mêmes viennent avec des chaises qu'elles précipitent au milieu des brasiers.

Mais une voiture fermée vient d'entrer sur la pelouse du côté du Moulin, et le cocher s'efforce de se frayer un chemin. Un cri s'élève: — Le préfet de police! C'est Lépine! Vive Lépine!

C'est, en effet, le préfet de police qui vient d'être prévenu de l'incendie du pari mutuel et qui arrive avec M. Toumy, chef de la police municipale. Stupéfaits, ils considèrent cette foule qui entoure leur voiture et les acclame en criant: "Remboursement! Remboursement!" En effet, le préfet croit ne venir, ainsi que son devoir le lui commande, qu'à simple incendie. Il ignore les causes réelles du sinistre, de même qu'il ignore l'émeute et les faits qui lui ont donné naissance. Le public, lui, est persuadé que

BON MEDICAMENT

Quand vous êtes malade, ayez soin de choisir un BON médicament — un qui, d'après l'expérience des autres vous FERA DU BIEN. Vous trouverez un médicament semblable dans le

Soulage les Douleurs des Femmes. VIN de CARDUI. Guérit la Débilité des Femmes.

Un Bon Médicament pour les Femmes.

Si vous souffrez de maux de tête, douleurs au dos, vertiges, douleurs aux côtés, aux entrailles, aux hanches ou aux jambes, de lassitudes, d'irrégularités, d'écoulements affaiblissants, etc., vous découvrirez que ce merveilleux médicament soulagera vos douleurs et vos souffrances, fortifiera votre système, et fera disparaître tous ces maux propres aux femmes. Il est agréable, inoffensif et digne de confiance. Il vous donnera la santé. En vente à toutes les pharmacies en bouteilles de \$1.00.

LE MEILLEUR AMI DE LA FEMME. Ecrivez-nous une lettre. Mettez de côté toute timidité et écrivez-nous librement et franchement, dans la plus stricte confidentialité, tout ce qui vous tracasse. Nous sommes médecins expérimentés et nous pourrions vous faire connaître le meilleur remède pour votre cas. Adresse: Ladies Advisory Dept., The Chattanooga Med. Co., Chattanooga, Tenn.

le préfet de police va user de son autorité pour faire rendre justice, et qu'il vient d'ailleurs pour cela, uniquement pour cela aussi continue-t-il à acclamer le préfet et à crier: — Remboursement! Remboursement! Vive Lépine! Vive le préfet de police!

Mais, déjà, la voiture du préfet de police avait traversé la piste et arrivait au pavillon des balances, où il trouverait réunis les membres du comité du pari mutuel, qui lui exposèrent les incidents.

Bagarres et charges

Là-bas, sur la pelouse, le désordre prenait de plus belle. Une cinquantaine de baraques étaient déjà la proie des flammes. Le dôme du pavillon d'affichage, gagné par l'incendie, brûlait à son tour. Les bris métalliques que le feu ne pouvait atteindre étaient jetés à bas par la foule.

Insolentement, les pompiers de service s'efforçaient de combattre le sinistre. L'eau manquait. En outre, au fur et à mesure qu'ils déverrouillaient leurs tuyaux, ceux-ci étaient coupés par les maines tenues.

Vers quatre heures moins le quart, en même temps qu'un détachement de soldats du génie du Mont-Valérien, le colonel Vulliamy, commandant le corps des sapeurs pompiers de Paris, arrive avec son état-major et une pompe à vapeur. La foule se rue sur le fourgon et dételle les chevaux qui s'élançant au grand galop à travers la pelouse, renversent de nombreuses personnes. Il ne leur faut pas songer, pour l'instant, à mettre leur pompe en batterie, car on semble bien décidé à ne point les laisser faire. Ils ne peuvent compter sur les agents de service.

Ceux-ci ont déjà fort à faire à protéger le pavillon situé derrière les tribunes et où sont centralisées les recettes du pari mutuel. Il y a là près de deux millions, et déjà, par deux fois, ils ont dû repousser un groupe important de pariéters qui ont tenté d'envahir le pavillon.

Soudain, un cri s'élève: — La police! la police! En effet, du côté du moulin, des agents des brigades centrales, précédés par télephone, arrivent en rangs serrés. Derrière eux suivent deux pelotons de gardes municipaux à cheval.

Dès lors vont commencer de regrettables incidents. La foule est bien décidée à ne pas abandonner la place. Les agents se précipitent à l'attaque. Les agents frappent à coups redoublés, au hasard. Plusieurs personnes sont renversées et blessées par ceux qui s'enlèvent. On entend des cris de douleur. Le sang coule.

Un, une dame, qui n'a pu fuir et qui est demeurée seule au milieu de la piste, est renversée par un agent d'un coup de tête en pleine poitrine. C'est la femme d'un médecin, le docteur Mura. Elle est transportée évanouie à l'hôpital, où on se trouve déjà de nombreux blessés.

Mort de M. Milton M. Prieo. Paris, 26 octobre — M. Milton Prieo, ancien agent consulaire des Etats-Unis à Nérès de la Frontera, Espagne, est mort la nuit dernière à Paris.

Interprétation de la loi de l'Eglise.

Paris, 29 octobre — Le cabinet a pris une décision à l'égard de l'application de la loi concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par laquelle la propriété et les revenus des églises, si le clergé conserve son attitude rebelle, seront séquestrés le 11 décembre.

Les églises elles-mêmes resteront ouvertes au culte public, d'après la loi d'assemblée de 1881, pendant l'année suivante, avant que la loi ne soit définitivement mise en vigueur.

Dans l'intervalle, si le clergé refuse de se soumettre, une déclaration ministérielle sera publiée, indiquant très clairement l'intention du cabinet de demander au parlement une législation spéciale qui permette de faire face à la situation.

Bien qu'il soit annoncé que l'on s'est déjà entendu sur les mesures projetées ou ne veut pas en révéler la nature.

Quelques journaux déclarent, en attendant, que le conseil d'Etat, après avoir considéré la question qui d'après la loi, constitue une association locale est prête à rendre la décision que seules les associations formées avec le consentement des anciens marguilliers des églises et des prêtres des paroisses ont légalement le droit de saisir de telles propriétés, celles qui sont formées par des étrangers n'ayant eu aucun rapport avec les marguilliers ou les prêtres de paroisses étant irrégulières.

Si ceci est correct, la décision encouragera le schisme, attendu que de toutes les associations qui ont été constituées jusqu'à ce jour, seules ont l'assentiment des marguilliers de la paroisse, et celles-ci ont été formellement interdites par les évêques.

L'agitation au Maroc.

Paris, 26 octobre — A la suite de la situation agitée qui depuis quelques jours règne au Maroc le gouvernement français a décidé aujourd'hui d'envoyer un navire de guerre à Tanger.

Tanger, Maroc, 26 octobre — Par suite de l'état de surexcitation qui règne parmi la population marocaine M. Gummer, ministre allemand, et le Dr Rosen, ministre américain, ont ré-voqué de ne pas se rendre pour le moment à Fez et resteront encore pendant quelques jours à Tanger.

Les autorités marocaines en réponse aux représentations qui leur ont été faites par le ministre de France ont déclaré leur complète ignorance de certains faits qui étaient portés à leur attention. Quelques diplomates étrangers demandent la démission de Mohammed El Torre, le représentant du Sultan à Tanger, sous prétexte qu'il est vieux, incapable et fatigué.

La situation dans l'intérieur du pays est toujours des plus graves. Herr Heinrich un négociant allemand qui avait été capturé par des bandits marocains près de

PIANOS FISCHER. Un Piano de Haut Grade à Prix Modéré. GRVETALLES